

tardèrent pas à dégénérer en réjouissances profanes, ce qui les fit supprimer par l'autorité ecclésiastique.

Le procès-verbal de la visite pastorale faite à l'église de Saint-Rambert et à la chapelle Saint-Lazare, par Mgr Camille de Neufville, le 21 mars 1657, nous donne l'état exact des fondations et autels établis dans ces églises et nous fait connaître la création récente de la paroisse de Caluire dont la chapelle vicariale fut bâtie en 1652 par M^{me} de Tavannes.

Au bourg de l'Isle-Barbe au 21^e de mars 1657.

« L'esglise paroissiale est sous le titre de St-Rambert. Le St Sacrement y repose en un ciboire de leton et est porté aux malades dans une boiste aussy de leton dorée ; au dedans on l'expose dans un soleil d'argent.

« Les S^{tes} Huiles sont dans un coffret d'estain proprement et les fonts baptismaux sont bien aussy, hors que la couverture est un peu vieille et commence à pourrir. Les registres curiaux sont en deu estat.

« Il y a dans la nef du costé de l'epistre la chappelle de Notre-Dame, fondée par le Sr..... (manque)..... et dotée d'une maison et d'un jardin à l'opposite de l'esglise, et d'une terre de six bicherées M^e Drivon, curé de Saint-Laurent-de-Chamosset. en est pourveu et y fait dire une messe chaque jeudy. Il n'y a aucun ornement en ladite chappelle.

« De l'autre costé, est l'autel de St-Sébastien non doté.

« Il y a plusieurs fondations dans l'esglise ; il y en a une de neuf liv., hypothéquée sur les fonds du sieur Rijols